

Barclays Speeder

XS0441712014

29 octobre 2010

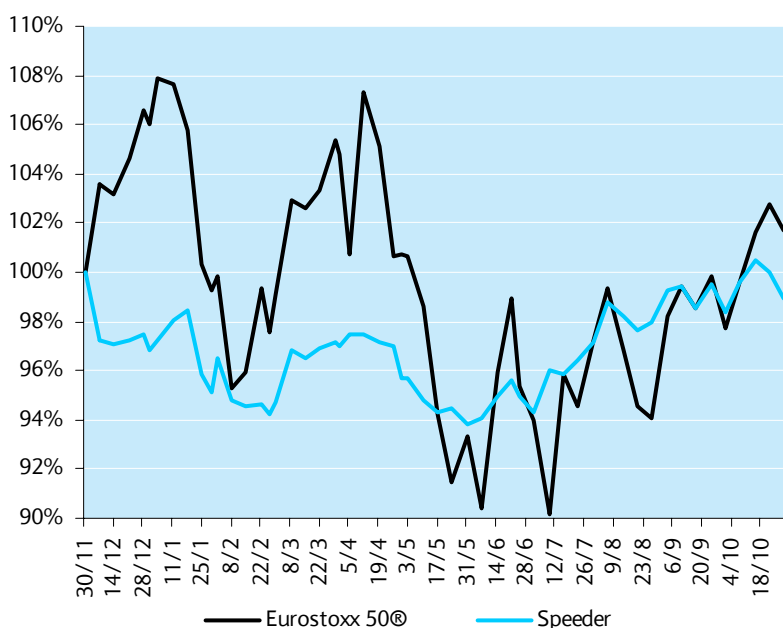
Barclays Speeder a pour objectif d'offrir au souscripteur une performance élevée en fonction de l'évolution de l'indice Eurostoxx 50®. Ce produit, de maturité 6 ans sera au choix de l'émetteur soit indexé sur l'Eurostoxx 50®, soit rémunéré au taux fixe de 8% brut par année écoulée en cas de remboursement anticipé.

Forme juridique	EMTN (Euro Medium Term Note)	Emetteur	Barclays Bank Plc
Horizon de placement	6 ans	Sous-jacent	Eurostoxx 50®
Valorisation	Hebdomadaire	Agent de calcul	Barclays Bank Plc
Cours de référence du 30/11/09	100	Niveau de référence de l'Eurostoxx 50® (30/11/2009)	2 797, 25
Cours au 29 octobre 2010	98, 98%	Au 29/10/2010	2 844, 99
Période de constatation	07/12/2010, 07/12/2011, 07/12/2012, 09/12/2013, 08/12/2014	Relevé des performances	Annuel + communication mensuelle

Fonctionnement

- Le sous-jacent de référence du produit est l'indice Eurostoxx 50®.
- A chaque date anniversaire (à l'exception de l'échéance), l'Emetteur peut choisir de rembourser Barclays Speeder par anticipation, et de le rémunérer au taux fixe de 8% brut par année écoulée.
- Dans ce cas la performance de Barclays Speeder ne sera plus indexée sur l'Eurostoxx 50® et l'investisseur en sera informé.
- Dans tous les cas de figure, l'investisseur bénéficie de la garantie de capital initialement investi à l'échéance le 07/12/2015

Evolution comparée de Barclays Speeder et de l'Eurostoxx 50®



Performances cumulées au 29/10/2010	1 mois Du 24/09/2010 Au 29/10/2010	Depuis le lancement
Barclays Speeder	-0,55%	-1,02%
Eurostoxx 50®	1,87%	1,71%

Dates possibles de levée d'option pour l'émetteur

Dates d'observation
7 décembre 2010
7 décembre 2011
7 décembre 2012
9 décembre 2013
8 décembre 2014

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir, et ne sont pas constantes dans le temps. Les indices sont calculés hors dividendes. Cette émission est réalisée dans le cadre d'un appel public à l'épargne et a fait l'objet d'une demande d'autorisation ou de visa des autorités compétentes. Restriction de vente aux USA et autres pays (voir le document « Pricing Supplement » disponible sur demande).